



## Attention aux herbicides

—  
Pour une bonne pratique du  
désherbage



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

**Service de l'environnement SEn**  
**Amt für Umwelt AfU**

—  
Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions **DAEC**  
Raumplanungs-, Umwelt- und Baudirektion **RUBD**



# L'utilisation d'herbicides est interdite sur certains sols

L'utilisation d'herbicides est **interdite sur les routes, les chemins, les places et leurs abords** depuis plus de 25 ans, que ce soit sur le domaine public<sup>1</sup> ou privé. Cette interdiction a été décrétée pour éviter la pollution des eaux. Aux premiers lessivages (arrosage, pluie), le risque que ces substances nocives parviennent par les canalisations jusque dans les cours d'eau (ruisseaux, lacs ou rivières) et dans les nappes phréatiques est en effet important.

En revanche, l'usage d'herbicides est autorisé sur les surfaces constituées d'une couche d'humus (par exemple les pelouses) qui permettent la dégradation du produit par les microorganismes contenus dans la terre.

Mais des méthodes de désherbage respectueuses de l'environnement existent.

## Désherber sans herbicides, c'est possible

Vous trouverez ci-dessous quelques astuces et conseils pour enlever les herbes indésirables, sans polluer le sol et les eaux, sans perturber l'équilibre du sol et porter atteinte à la faune.

En règle générale il faut lutter contre les « mauvaises herbes » au stade le plus précoce de leur croissance, en tout cas avant la floraison pour qu'elles ne forment pas des semences (au début du mois de mai jusqu'à fin juin).

### Outils manuels



- > Balai
- > Grattoir
- > Brosse pour joints

Un balayage ou un grattage régulier empêche l'accumulation de graines et de terre favorisant la croissance de plantes indésirables.

### Débrousailluse



Elle s'emploie lorsque les endroits sont difficiles d'accès avec d'autres outils. De bons résultats sont obtenus sur des revêtements durs. Porter un équipement de protection efficace lors de son utilisation : casque, bottes, protège-oreilles.

### Procédés thermiques



- > Eau bouillante
- > Brûleur ou petit chalumeau
- > Vapeur d'eau

Ces méthodes s'appliquent sur les surfaces dallées ou gravillonnées, en terrasse, et là où les traitements mécaniques sont difficiles.

### Jet d'eau à haute pression



Le jet d'eau à haute pression permet l'entretien des zones imperméables, où le risque de pollution de l'eau par les herbicides est le plus important.

<sup>1</sup>Sauf pour les routes nationales et cantonales dans des cas exceptionnels

# Impact des herbicides sur l'environnement



Les herbicides sont des produits chimiques toxiques ayant la propriété de tuer les végétaux. Le terme « désherbant » en est un synonyme.

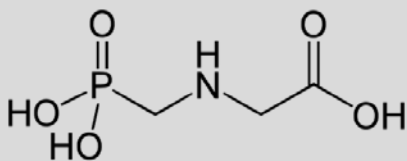
Les herbicides font partis de la famille des produits phytosanitaires qui sont constitués d'une substance biologiquement active et de divers adjuvants, destinés à améliorer sa stabilité, sa manipulation ou son efficacité. Généralement, les matières actives de ces produits sont des toxiques pouvant présenter un danger pour l'homme et l'environnement.

Symbole de danger sur les herbicides :  
dangereux pour le milieu aquatique

## L'utilisation d'herbicides a des impacts non négligeables sur l'environnement :

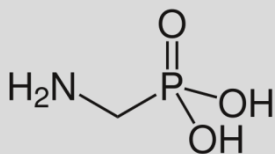
- > Les bordures des routes ou des chemins, ainsi que les places ne retiennent pas les substances toxiques. Les pluies les entraînent dans les eaux souterraines et de surface.
- > Les amphibiens absorbent les produits chimiques transportés par l'eau par l'intermédiaire de leur peau. Les herbicides à base de glyphosate ont une influence sur leur croissance et leur développement et peuvent entraîner des malformations.
- > Les micro-organismes vivant dans l'eau jouent un rôle important dans les écosystèmes d'eau douce ou marins car ils constituent la base des chaînes alimentaires. Certains organismes aquatiques peuvent subir une baisse de l'espérance de vie et de leur taux de reproduction.
- > L'utilisation des herbicides durant plusieurs années peut porter atteinte à la fertilité du sol.
- > En cas d'applications répétées, les adventices peuvent développer une résistance au glyphosate. Il sera alors très difficile de s'en débarrasser.

## Le glyphosate



Formule chimique du glyphosate

Le désherbant le plus répandu en Suisse et dans le monde est un herbicide à large spectre contenant du glyphosate comme substance active. On le trouve dans le marché sous diverses appellations comme Roundup, Capito Glyphosate, Maag Deserpan Spray, Gesal Spray désherbant, Resolva Désherbant, etc.



Principal produit de dégradation du glyphosate (Acide aminométhylphosphonique, AMPA)

Le glyphosate inhibe une enzyme du métabolisme végétal. Cette enzyme est indispensable pour la production d'acides aminés (éléments constitutifs des protéines) essentiels pour les plantes. C'est pourquoi tout végétal traité avec du glyphosate meurt rapidement. Le mode d'action de l'herbicide est systémique. Le désherbant est principalement absorbé par les feuilles puis transporté par le flux de sève. Une fois dans la plante, il en influence le métabolisme.

---

## Les « mauvaises herbes » n'existent pas...

---



Un adventice, plus communément appelé « mauvaise herbe », est une plante qui pousse dans un endroit où on ne souhaite pas la voir se développer. Les coquelicots sont par exemple considérés comme de mauvaises herbes, s'ils poussent dans des endroits inappropriés où ils risquent d'entrer en concurrence avec les plantes cultivées et nuire ainsi à leur croissance.

Le but du désherbage est d'éliminer de manière durable les plantes indésirables, de les empêcher de se régénérer et de se multiplier. Cette action ne doit être effectuée que pour éliminer des plantes posant des problèmes dans des endroits inopportuns.

Toutes les plantes ont leur rôle à jouer dans les écosystèmes et sont de précieuses indicatrices de la nature du sol. En tolérant ces plantes, on contribue à préserver la biodiversité, l'eau, la faune sauvage et notre santé. Les « mauvaises herbes » contrarient uniquement l'image que l'on se fait d'un jardin parfait.

---

## Pour en savoir plus

---

Charte des jardins : [www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins](http://www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins)

Favorisez la nature : [www.cocci-logique.ch](http://www.cocci-logique.ch)

Comment garder le sol du jardin potager en bonne santé :

[http://www.fr.ch/sol/files/pdf35/jardin\\_potager\\_recommandations\\_fr.pdf](http://www.fr.ch/sol/files/pdf35/jardin_potager_recommandations_fr.pdf)

### Bases légales

---

**Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) du 18 mai 2005 (état 2014)**

**Annexe 2.5 Interdiction et restriction**

*Les produits phytosanitaires ne doivent pas être utilisés :*

- a. sur les toits et les terrasses;
- b. sur les emplacements servant à l'entreposage;
- c. sur les routes, les chemins et les places et à leurs abords;
- d. sur les talus et les bandes de verdure le long des routes et des voies ferrées.

**Ordonnance sur les produits phytosanitaires (OPPh) du 12 mai 2010 (état 2014)**

**Art.61 Devoir et diligence**

*Quiconque utilise des produits phytosanitaires ou leurs déchets doit veiller à ce qu'ils ne présentent pas d'effets secondaires inacceptables pour l'être humain, pour les animaux et pour l'environnement. De plus, ils doivent faire l'objet d'une utilisation appropriée et pour des usages pour lesquels ils ont été homologués.*

### Renseignements

---

**Service de l'environnement SEn**

Route de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +26 305 37 60, F +26 305 10 02  
sen@fr.ch, [www.fr.ch/sen](http://www.fr.ch/sen)

**Mai 2014**